



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous invitons à prendre part à l'assemblée générale annuelle de notre association le

MERCREDI 9 juin À 20H00
DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DE L'AJA (Rue du collège 5)

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Liste de présences (dès 19h45 à l'entrée)
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 août 2020 (Disponible sur le site internet : www.aja-aigle.org)
3. Rapport d'activités du comité
4. Comptes de l'exercice 2020
5. Rapport vérificateurs
6. Actions en cours et projets
7. Elections / Démissions Comité
8. Propositions individuelles et divers

Les personnes empêchées de participer à l'assemblée peuvent se faire représenter par un autre membre en lui remettant leur convocation en guise de procuration.

Selon l'article 7 des statuts, les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au président, Monsieur Cyril Zoller, AJA Avenue des Glariers, CP 390, 1860 Aigle, 10 jours au moins avant la date de l'assemblée.

En même temps que cette convocation, nous nous permettons de vous remercier de votre soutien régulier à notre association.

Nous vous faisons, comme chaque année, parvenir ci-joint un **bulletin de versement** qui vous permet de manifester votre soutien à notre structure pour 2021. Comme pour toutes et tous, la période actuelle est très difficile financièrement. N'ayant pu organiser de loto cet hiver, nous allons devoir présenter des comptes déficitaires, ceci pour la première fois depuis très longtemps. Chaque soutien, même minime, en sera donc d'autant plus apprécié.

Pour rappel et finalement, il est mentionné dans nos statuts, qu'est membre toute personne qui soutient moralement ou financièrement l'AJA.

En nous réjouissant de cette prochaine rencontre, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Aigle, le 11 mai 2021

pour le comité : Cyril Zoller